

FINANCES PUBLIQUES

Fiche d'adhésion

CARTE DEFINITIVE

Pour devenir adhérent de l'AGRAD il suffit de remplir la demande d'adhésion ci-dessous et de la faire compléter par la Direction des Ressources Humaines.

- un n° de compte vous sera alors attribué,
- une somme de **5,50 €** vous sera demandée correspondant à la commande de votre badge.

Une somme de **5,50 €** correspondant à la cotisation annuelle sera prélevée automatiquement lors de votre 1^{er} passage en caisse.

CARTE PROVISOIRE

Un badge provisoire sera remis, et une caution de **5,00 €** sera demandée puis restituée en fin de contrat en échange du badge, ce qui permettra de solder ou d'approvisionner le compte pour une remise à zéro.

Le prix du repas sera déterminé en fonction de votre indice :

- **4,38 €** pour les agents dont l'indice majoré de rémunération est inférieur ou égale à 539 : 11.69 € - participation de votre employeur + subvention : 5.69 € + 1.62€ = 7,31 €
- **6,00 €** pour les agents dont l'indice majoré de rémunération est supérieur à 539: 11.69 € - participation de votre employeur : 5,69 €
- **7,30 €** pour les conjoints ou enfants.

Nous vous rappelons que votre compte doit être suffisamment CRÉDITÉ pour pouvoir acquitter le prix des repas fournis.

Il vous appartient également d'informer l'AGRAD de tout changement de situation afin de pouvoir bénéficier de la participation de votre employeur.

DEMANDE D'ADHESION

Photo
d'identité

(Ne pas coller)

A remplir par le demandeur

Nom Prénom.....

Adresse :

N° de tél domicile :

N° de tél. travail :

Mail :

AYANT(S) DROIT (CONJOINT & ENFANTS)			
Nom(s)	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance

Mont de Marsan le :

Lu et approuvé Signature du demandeur

A remplir par la Direction des Ressources Humaines du demandeur

Carte

provisoire

définitive

Employeur

Service

Divers : Date fin de contrat :

stagiaire Ecole / Université

contractuel

autre (préciser)

Repas

Subventionné PIM

Non subventionné

Indice brut Indice majoré.....